



Collège Léo Drouyn  
1 Tour de Vérac 33240 VERAC  
05 57 84 43 52 - ce.0332706m@ac-bordeaux.fr

## PROJET D'ETABLISSEMENT 2009-2012

*Adopté à l'unanimité par le conseil d'administration le 6 octobre 2009  
Avenant adopté à l'unanimité par le conseil d'administration le 8 février 2011*

Construit voilà 25 ans à Vérac dans le Nord de la région Aquitaine, au cœur des vignobles du Bordelais, le collège Léo Drouyn compte, à la rentrée 2010, près de 500 élèves encadrés par 60 adultes. Situé à mi-chemin entre Saint-André de Cubzac et Libourne, il accueille chaque année en classe de 6<sup>ème</sup> les élèves de 14 écoles primaires implantées dans les communes du Fronsadais : 90% des élèves empruntent les transports scolaires affrétés par le Conseil général de Gironde et sont usagers du service de restauration.

## **LES POINTS FORTS DE L'ÉTABLISSEMENT**

Les professeurs de l'établissement proposent de nombreux projets pédagogiques aux élèves et s'appuient sur une infrastructure numérique de qualité permettant d'utilisation des TICE au sein des cours. Les membres de la communauté scolaire apprécient la propreté des locaux, la qualité du service de restauration et le niveau élevé d'équipements pédagogiques propices aux apprentissages.

Le collège connaît depuis 2005 une hausse globale de ses effectifs : les prix attractifs de l'immobilier ont incité des familles au profil socio-professionnel plutôt aisé à s'installer dans le Fronsadais. La population scolaire reste cependant en grande majorité socialement fragile puisqu'à la rentrée 2009, 57,5% des entrants en 6<sup>ème</sup> étaient issus de familles défavorisées. Parallèlement, on assiste à une augmentation du pourcentage d'élèves boursiers au collège depuis 2004. La recomposition socio-professionnelle de notre population d'élèves, synonyme d'hétérogénéité scolaire, se fait au détriment des catégories moyennes et favorisées qui sont en forte baisse depuis 2007.

Le niveau des élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup> s'est amélioré en français depuis 2005 ; il a progressé de manière spectaculaire en mathématiques, gagnant 10 % en 4 ans. Dans les deux cas, le pourcentage d'élèves faibles ou en retard a considérablement chuté. Le niveau scolaire des entrants s'est donc nettement renforcé depuis quatre ans. Cette amélioration s'accompagne de taux d'accès particulièrement élevés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, qui dénotent une politique ciblée en matière de redoublements. En outre, les élèves du collège respectent globalement le règlement intérieur : ils adhèrent volontiers aux activités proposées en classe, ce qui facilite le travail des enseignants et des éducateurs.

## **LES POINTS FAIBLES DE L'ÉTABLISSEMENT**

Toutefois, le collège compte encore parmi ses élèves des jeunes dont le niveau reste faible : peu autonomes, ces derniers ont tendance à se décourager et développent une image d'eux-mêmes négative. Notre hypothèse est que le système actuel d'évaluation limitée à la notation favorise cette dévalorisation de l'élève. Il met en exergue le décalage constant entre les résultats obtenus par l'élève et les attentes de l'enseignant. La notation masque la plus-value réalisée par l'élève tout au long de sa scolarité. Malgré les précautions prises, la note est souvent vécue par les élèves comme un jugement de leur personne et non de leur travail à un instant précis. Elle peut être à l'origine de la démotivation d'une part non négligeable de nos élèves.

Les résultats obtenus par les élèves au DNB à la session 2009, que ce soit au contrôle continu (moyenne : 11.5) ou lors des épreuves ponctuelles (moyenne : 9), sont inférieurs aux taux de référence de la ZAP, du département et de l'académie. Ils indiquent que la qualité et la quantité du travail à la maison fourni par nos élèves sont largement insuffisantes pour pouvoir atteindre des taux attendus qui ne manqueront pas d'augmenter dans les prochaines années. Les parents d'élèves disponibles le soir ne savent pas nécessairement comment aider leur enfant dans la réalisation de ses devoirs. L'objectif affiché à l'axe 1 du précédent projet d'établissement n'a sur ce point pas été atteint.

Le collège compte enfin un nombre non négligeable de jeunes en situation de décrochage scolaire, notamment en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. De nombreux élèves de notre établissement qui pourraient avoir un bon niveau manquent d'ambition, ne travaillent pas suffisamment et réduisent leurs possibilités d'orientation post-3<sup>ème</sup> : d'où un taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT relativement faible. En outre, les élèves du collège qui accèdent à la 2<sup>nde</sup> GT rencontrent souvent des difficultés durant leur première année au lycée et sont nombreux à se réorienter en fin de seconde.

## **PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT**

Pour résumer la problématique du collège en 2011, on pourrait dire que la situation des élèves s'est considérablement améliorée à leur entrée dans l'établissement, mais qu'elle reste insatisfaisante à leur sortie de l'établissement. Dès lors, comment faire davantage réussir des élèves toujours fragiles socialement mais dont le niveau a nettement augmenté à l'entrée du collège ?

Le présent projet tente de répondre à cette question en fixant trois objectifs aux membres de la communauté éducative :

1. améliorer la motivation des élèves de tous les niveaux,
2. accroître la qualité et la quantité du travail personnel fourni par ces derniers,
3. prévenir les situations de décrochage et mieux préparer les élèves aux rythmes et aux méthodes de travail de la seconde générale et technologique.

## AXE N°1

*Redonner confiance aux élèves, notamment aux plus fragiles, en développant une évaluation positive des compétences et des connaissances acquises*

### OBJECTIFS

---

- Faire acquérir le maximum de connaissances et de compétences à chaque élève.
- Motiver les élèves en leur fixant des objectifs réalistes précis, soulignant leurs points forts et en prenant en considération leurs progrès.
- Mieux cibler les difficultés de chaque élève pour envisager une remédiation plus rapide, plus adaptée et plus efficace
- Renforcer l'estime de soi
- Développer l'autonomie des élèves
- Développer l'ambition scolaire et affiner le projet d'orientation
- Participer à la réalisation des axes 1 et 2 du projet académique *Objectif 2015*

### ACTIONS

---

- Mettre en place une pédagogie différenciée et modifier des modalités d'évaluation en s'appuyant sur les grilles de référence des piliers du socle commun : abandon du système de notation et promotion de l'autoévaluation par les élèves pour préparer les évaluations par les professeurs.
- Mettre en place ce dispositif dans 2 classes de 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2009, puis généraliser, après évaluation, à toutes les 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2010, toutes les 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2011, toutes les 4<sup>ème</sup> à la rentrée 2012 et toutes les 3<sup>ème</sup> à la rentrée 2013.
- Mettre en œuvre un outil commun de suivi individuel des compétences acquises, de pilotage et de restitution des progrès effectués par les élèves.
- Rédiger un livret d'accompagnement explicitant les compétences évaluées et délivrant des conseils pour réussir à l'attention des élèves et des parents.
- Développer la formation à la recherche documentaire dans le cadre du curriculum documentaire au CDI.
- Proposer aux professeurs des formations consacrées à l'évaluation par compétences et à la remédiation en établissement et dans le cadre de la ZAP.

### EVALUATION

---

- A moyen terme (n+1,n+2), l'évaluation du dispositif reposera essentiellement sur les progrès effectués par les élèves et par la diffusion deux ou trois fois dans l'année d'un questionnaire consacré à l'estime de soi.
- A long terme (n+3, n+4), l'impact du projet sur les flux d'orientation, les résultats au DNB, le nombre de sorties sans qualification et le nombre d'élèves décrocheurs sera mesuré.

## AXE N°2

### Renforcer la qualité et la quantité du travail personnel pour favoriser l'autonomie des élèves

#### OBJECTIFS

---

- Améliorer la qualité du travail personnel en développant l'aide méthodologique
- Ce faisant, augmenter la quantité de travail fournie par l'élève
- Créer les conditions pour une meilleure mémorisation des leçons
- Mieux définir et mieux répartir le travail demandé
- Conseiller les parents souhaitant aider leur enfant et accompagner le travail à la maison
- Participer à la réalisation des axes 1 et 2 du projet académique *Objectif 2015*

#### ACTIONS

---

- Mettre en place un dispositif de lutte contre le travail non fait ou mal fait : créer un document récapitulatif par classe, accessible à tous, permettant au professeur principal, à la conseillère principale d'éducation et au personnel de direction référent d'intervenir auprès de l'élève et de ses parents. Créer un carnet de bord dans des permanences dédoublées dès que cela est possible.
- Renforcer en début de cours, en utilisant les nouveaux horaires, le temps consacré à la correction des exercices.
- Généraliser l'usage du cahier de texte numérique : renforcer ainsi le dialogue existant avec les élèves pour lisser sur la semaine la quantité de travail demandée.
- Etendre dans les disciplines le projet *Je me souviens* favorisant la mémorisation des leçons par les élèves et rendant l'élève acteur de ses révisions.
- Mettre en place un environnement numérique de travail de type Argos pour faciliter entre autres l'accès aux outils numériques, la remise du travail effectué par l'élève au professeur et la correction de ce travail par le professeur.
- Elaborer avec les parents d'élèves un livret d'aide à l'accompagnement du travail scolaire à la maison, en intégrant un certain nombre de recommandations impactant la réussite scolaire (hygiène de vie).
- Poursuivre l'action de liaison CM2-6<sup>ème</sup>.
- Ouvrir lors du temps méridien des salles pour le travail en autonomie favorisant la réalisation du travail personnel et le travail en groupe.
- Poursuivre l'atelier de préparation au brevet.

#### EVALUATION

---

- Evolution des connaissances et des compétences acquises par les élèves.
- Evolution des résultats au DNB.
- Effets sur le nombre d'élèves décrocheurs et sur les flux d'élèves vers la 2<sup>nde</sup> GT.

## **AXE N°3**

### *Prévenir le décrochage scolaire et promouvoir l'ambition sociale et professionnelle*

#### **OBJECTIFS**

---

- Prévenir les situations de décrochages scolaires : faire en sorte que les élèves ne perdent pas le sens et l'intérêt du travail scolaire.
- Orienter davantage d'élèves en 2<sup>nd</sup>e GT et créer les conditions pour réussir dans cette classe.
- Mieux faire connaître les formations et les métiers.
- Participer à la réalisation de l'axe 3 du projet académique *Objectif 2015*

#### **ACTIONS**

---

- Créer le parcours de découverte des métiers et des formations : élaborer dès la 5<sup>ème</sup> un carnet de bord numérique pluriannuel qui retrace toutes les recherches effectuées par l'élève et qui suive ce dernier jusqu'en 3<sup>ème</sup>. Instaurer en 5<sup>ème</sup> des exposés sur les métiers. Poursuivre la participation des élèves aux forums des métiers (4<sup>ème</sup>) et des formations (3<sup>ème</sup>), faire venir d'anciens élèves du collège scolarisés en classe de première pour expliquer ce qu'est la classe de seconde, faire découvrir la classe de seconde en organisant des mini-stages avec les lycées de secteur, organiser deux réunions annuelles consacrées à l'orientation avec la conseillère d'orientation psychologue et les professeurs principaux de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Organiser un carrefour des proviseurs à l'attention des parents de 3<sup>ème</sup>.
- Poursuivre l'atelier de préparation à la seconde GT.
- Poursuivre le travail de la cellule de veille en la mettant en place dès le début de chaque année scolaire pour effectuer un repérage précoce des élèves décrocheurs.
- Maintenir le tutorat comme outil pertinent pour certains élèves ainsi que le système des professeurs référents chargés de remettre le bulletin scolaire aux parents d'élèves.
- Maintenir des réunions d'équipes pédagogiques à mi-trimestre.
- Poursuivre la politique d'ouverture culturelle et de découverte du patrimoine local et régional.
- Diffuser chaque année un document synthétique consacré à l'orientation auprès des parents des élèves de 3<sup>ème</sup>
- Participer à la liaison collèges/lycées avec les établissements de secteur
- Associer les parents aux actions de prévention de la rupture scolaire en les associant aux commissions de vie scolaire et en créant un café des parents destiné à favoriser le dialogue et à soutenir la parentalité.

#### **EVALUATION**

---

- Evolution des flux vers la 2<sup>nd</sup>e GT.
- Evolution des pourcentages d'élèves redoublant ou réorientés en fin de 2<sup>nd</sup>e GT.
- Evolution des bilans annuels de la cellule de veille (nombre d'élèves décrocheurs).